

**COMMUNE DE
CHAMP SUR DRAC
DEPARTEMENT
ISERE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 06 MAI 2019
N°37/2019**

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF LE SIX MAI,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 26 avril 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. DIETRICH Francis, Maire.

PRESENTS : E. BARET, G. CAILLAT, J.L. CATTANI, S. CHABANY, J. CHAÏB, C. DIBON, F. DIETRICH, E. DUCES, J.M. GRENIER, S. KOENIG, N. LEGROS, D. MANTONNIER, M. MENDEZ, F. MILET, N. MOLLARD, J. NIVON, B. PERRIER, M. RIOU, D. SANCHEZ, M. SELVE, A. VITINGER, B. ZANNI

PROCURATIONS : T. PROCACCI à J. CHAÏB

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Fabienne MILET est nommée secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

**FORMATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL EN CHARGE DE
L'EVALUATION ET DE LA REVISION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Par délibération n°36/2019 du 6 mai 2019, le Conseil municipal a adopté son règlement intérieur.

Conformément aux dispositions de l'article 35, il convient de former un groupe de travail chargé d'évaluer son application et de le réviser annuellement.

Monsieur le Maire fait un appel à candidature.

Sont intéressés pour faire partie de ce groupe de travail :

S. CHABANY
J-M GRENIER
N. LEGROS
M. MENDEZ
J. NIVON

LE CONSEIL, APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

NOMME pour faire partie du groupe de travail chargé de l'évaluation de l'application et de la révision du règlement intérieur :

S. CHABANY
J-M GRENIER
N. LEGROS
M. MENDEZ
J. NIVON

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
CHAMP sur DRAC le 9 mai 2019.

Le Maire,
Francis DIETRICH

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de l'acte compte tenu de sa télétransmission en préfecture
et de sa publication ou notification





